

OPPBTP

La prévention BTP

LICENCE PROFESSIONNELLE SANTÉ SECURITE BTP



CONTACTS PRESSE

Brigitte LESCURE
Tél. : 01 49 30 10 70
relations-
presse@oppbtp.fr

Wenefrid LEBRUN
Tél. : 01 46 09 26 76
wenefrid.lebrun@oppbtp.fr

DOSSIER DE PRESSE

Nouveauté formation : Une licence professionnelle pour former à la prévention

L'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) et SITI - Cnam (école sciences industrielles & technologies de l'information du Cnam) conjuguent leurs talents pour lancer conjointement la licence professionnelle Santé Sécurité BTP.

Aujourd'hui, un nombre croissant de personnes est à la recherche d'une formation diplômante en prévention, complémentaire à leur formation initiale ou à leur pratique professionnelle. C'est pourquoi l'OPPBTP et le **SITI – Cnam** ont créé la licence professionnelle Santé Sécurité, **véritable outil de qualification des métiers de la prévention dans le BTP.**

Ce diplôme d'Etat niveau 2 vise à former des professionnels en matière d'évaluation et de management des risques pour la santé et la sécurité de l'homme dans les activités du BTP. C'est une formation globale, technique et concrète, au plus près des réalités du terrain. Elle s'appuie d'une part sur les structures et les ressources pédagogiques du Cnam et d'autre part sur la technicité et l'expertise professionnelle de l'OPPBTP. Elle reprend en partie la formation de 12 mois (FMP - formation aux métiers de la prévention) suivie par les conseillers en prévention de l'Organisme.

DOUZE MOIS EN ALTERNANCE A PARTIR DE JANVIER 2011

De janvier à décembre, les étudiants suivent 14 semaines de cours en alternance, soit 440 heures réparties en 8 modules afin d'acquérir des compétences techniques, juridiques et de conseil. Un projet tutoré, trois mois de stage en entreprise complètent les connaissances théoriques par des applications pratiques sur le terrain. L'ensemble de ce parcours est évalué et un mémoire de fin d'études clôture la formation.

PROFESSIONNALISER LES METIERS DE LA PREVENTION

Les stagiaires s'approprient les techniques métiers et activités du BTP et maîtrisent les outils d'analyse des risques BTP. Ils seront également formés à appliquer la réglementation et les normes relatives aux domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans le BTP. Ce cursus développe enfin leur capacité de conseil en matière de management de la prévention dans le BTP.

Une véritable plus-value pour l'amélioration de la santé, de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises du BTP.

UN TREMPLIN VERS DES PROFESSIONS D'AVENIR

Animateur et technicien prévention BTP, responsable HSSE (hygiène santé sécurité environnement) et intervenants en prévention des risques professionnels BTP (IPRP-BTP) sont autant de débouchés professionnels de la licence.

Ces métiers intéressent les entreprises du BTP, les services de santé au travail, les sociétés de coordinations SPS, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre.

Se professionnaliser en prévention dans le BTP

En janvier 2011 la première promotion de la licence santé et sécurité BTP était composée de 16 auditeurs, dont des conseillers en prévention de l'OPPBTP.

En 2012, 16 personnes ont intégré cette licence composée pour partie de jeunes titulaires d'un bac +2 et pour une grande majorité de préventeurs déjà en activité.

Cette licence professionnelle est accessible aux titulaires d'un diplôme bac+2 scientifique ou technique ou pouvant justifier d'une expérience des acquis professionnels (VAP : validation des acquis professionnels).

L'animation de la formation est assurée par des enseignants et intervenants du Cnam et de l'OPPBTP. Elle se déroule alternativement dans les locaux respectifs des deux organismes à Paris et à Boulogne-Billancourt.

LE PROGRAMME PEDAGOGIQUE DE LA LICENCE SANTE ET SECURITE BTP

Composé de 8 UE (unités d'enseignement), ce programme est totalement en phase avec la classification européenne puisqu'il correspond à 60 ECTS (european credit transfer system).

Bases du droit social	40h/4 ECTS
Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la santé et sécurité au travail	60h/6 ECTS
Introduction à l'étude des risques en entreprise	40h/4 ECTS
Méthode d'analyse en hygiène et sécurité	60h/6 ECTS
Evaluation et gestion des risques en situation professionnelle et environnementale BTP	60h/6 ECTS
Législation et réglementation des nuisances environnementales	60h/6 ECTS
Aspects techniques de l'analyse des risques BTP liés au travail	60h/6 ECTS
Atelier en hygiène, sécurité et environnement	60h/6 ECTS
Projet tutoré	11 ECTS
Stage en entreprise	5 ECTS

Licence professionnelle

Créée en novembre 1999, le cursus d'une licence professionnelle a été conçu, à l'origine, pour permettre l'insertion des jeunes dans le monde du travail, notamment grâce aux 16 mois maximum de stage en entreprise.

Elle a été mise en place en partenariat avec les entreprises et les branches professionnelles et permet d'acquérir rapidement une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés et confère un niveau de technicien supérieur.

Témoignages

Un accompagnement de qualité

Cette formation est une véritable immersion de plusieurs mois durant laquelle nous approfondissons nos connaissances de la prévention. Des modules techniques variés nous permettent d'aborder différents thèmes tels que les risques électriques, les risques chimiques, les équipements de travail... Nous avons, également, suivi un stage chez un constructeur de grues : visite de site, essai de conduite d'une grue... On aborde directement le cœur du métier chez les pros de l'activité ! Certains modules sont validés, dans nos régions, par des visites chantier : un constat terrain à partir duquel nous rédigeons un rapport comportant des pistes d'améliorations pour l'entreprise concernée. Parallèlement, nous suivons une entreprise tout au long de sa démarche de progrès. Pour nous guider, nous avons bénéficié des compétences et connaissances de nos collègues conseillers et tuteur de FMP ainsi que celles d'intervenants compétents, toujours présents et à l'écoute.

Stéphanie Caloprisco, conseillère en prévention (agence OPPBTP Marseille) a suivi la FMP 08

Richesse des échanges

J'ai été très motivé par la dynamique stimulante du groupe que j'ai intégré pendant plus d'un 1 an. La formation offre une grande richesse technique par ses modules et le haut niveau de compétences des formateurs. Ces derniers maîtrisent leur sujet, sont enthousiastes, accessibles y compris après la formation. Pédagogues également, ils ont eu à gérer un public hétérogène : des personnes de différents niveaux, issues de structures et d'horizons divers.

Je retiens par ailleurs la richesse des contacts. Nous sommes issus de structures différentes (personnel de l'OPPBTP, des SIS-BTP, IPRP, contrôleurs du travail...) et cette formation nous donne l'opportunité unique de mieux nous connaître.

Cette formation m'a permis d'acquérir des compétences professionnelles importantes mais aussi de nouer des contacts humains forts. Dans le BTP, sûrement plus que dans tout autre secteur, ce dernier point est au cœur de notre travail quotidien. C'est en cela que cette formation a été indispensable dans mon travail de conseiller en prévention et que j'en mesure vraiment l'utilité au quotidien.

Philippe Mercanti, conseiller en prévention (agence OPPBTP Toulouse) a suivi la FMP 08

La prévention : savoir avant tout évaluer les risques pour pouvoir les gérer

En concertation avec l'OPPBTP, l'idée a germé d'ouvrir la licence professionnelle « évaluation et gestion des risques pour l'homme dans les entreprises », créée en 2006 au Conservatoire national des arts et métiers de Paris, au public des préventeurs dans le BTP. Aujourd'hui, le projet aboutit à une licence professionnelle santé et sécurité dans le BTP qui se nourrit de l'accompagnement pédagogique et du retour d'expérience du Cnam ainsi que de l'expertise de l'OPPBTP sur les aspects santé et sécurité au travail dans le BTP.

Cette licence comprend des unités d'enseignement autour des méthodes d'évaluation et de gestion des risques et des projets et travaux de terrain encadrés par des tuteurs académiques et professionnels.

Un bac+2 scientifique et technique est nécessaire pour accéder à cette licence avec un accès possible également par la validation des acquis liés à l'expérience des candidats.

La licence exige et fournit un bon niveau de compétences demandé à un cadre intermédiaire en prévention. Construire un plan de prévention des risques professionnels adapté à chaque entreprise ou chantier nécessite un vrai savoir-faire autour de l'évaluation des risques.

Martine Courtois, directrice adjointe, SITI Cnam

La qualité de l'accompagnement

L'objectif est d'appliquer notre maquette initiale de licence, multi-sectorielle, aux spécificités de la prévention dans le BTP.

Les promotions seront d'une vingtaine d'auditeurs maximum pour un travail et un encadrement pédagogique efficace. Pour 2011 nous attendons 16 personnes.

La licence professionnelle sera évaluée et réajustée régulièrement, avec un bilan important à la fin de l'année. Son point central : un mémoire rédigé à partir d'une mission en entreprise sur les problématiques santé et sécurité au travail, qui permet de vérifier si les auditeurs ont acquis et mis en œuvre l'ensemble des compétences et des connaissances. Le travail en petits groupes sera également favorisé : méthodologie, recherche documentaire, structuration de l'information, réflexion.

Depuis plusieurs mois, nous communiquons activement autour de cette nouvelle licence par le biais du grand forum du Cnam (septembre), des salons, des rencontres, des mailing aux entreprises... afin d'informer largement les publics concernés.

Thomas Furtado, coordinateur pédagogique, SITI Cnam

Un partenariat pour la prévention

La prévention des risques professionnels dans le secteur du BTP pose des problèmes complexes et spécifiques en raison des nombreuses contraintes qui s'exercent sur le contenu et l'organisation des tâches : diversité des métiers et des intervenants sur un même chantier, situations de travail intrinsèquement dangereuses, nombreux ouvriers peu qualifiés et peu formés, recours fréquent à l'intérim, forte pression concurrentielle et temporelle, etc. Il s'agit donc d'un secteur où les risques d'accidents et de maladies sont importants. On ne peut pas enseigner et mettre en œuvre de façon standard les outils de la prévention et de l'hygiène dans un tel contexte.

Pour le Cnam, si le développement d'une offre pédagogique concernant la prévention des risques dans le BTP était un besoin ressenti de longue date, l'établissement d'un partenariat avec l'OPPBTP en était une condition impérative. Dans ce secteur particulièrement, l'efficacité de la formation est liée à la connaissance pratique des conditions de travail en situation réelle. Tel est le sens de notre alliance dont la valeur ajoutée sera de coupler l'approche méthodologique à l'expérience du terrain. C'est ainsi que le Cnam restera fidèle à sa tradition de mettre des outils scientifiques au service des Hommes et du monde du travail.

William Dab, professeur titulaire de la chaire d'Hygiène et Sécurité directeur national de SITI Cnam

Assurer la promotion de la prévention

En lançant la licence professionnelle Santé sécurité BTP, en partenariat avec le SITI Cnam, nous souhaitons former des préventeurs qui sauront relayer et mettre en œuvre des politiques de prévention dans les structures qu'ils intégreront.

Le Cnam apporte toute légitimité à ce nouveau diplôme grâce à sa structure et son expertise en enseignement supérieur. Nous apportons, quant à nous, notre expertise en matière de prévention dans le secteur du BTP et notre expérience de formateur de nos propres conseillers. En effet, le programme de la licence s'appuie pour partie sur celui de notre formation interne, dispensée en alternance sur une année, à chaque nouveau conseiller en prévention rejoignant l'Organisme.

Notre mission première est d'être, au quotidien, auprès des chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs, pour veiller à prévenir les risques d'accident mais également améliorer leurs conditions de travail. Nous agissons, sur le terrain, par des actions de conseil et d'information tout comme par de la formation continue. Je souhaite que cette licence soit une réussite et que nous puissions rapidement déployer les préceptes de prévention dans un maximum de formations initiales généralistes ou techniques.

Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTP

LE CNAM SITI, DES PROFESSIONNELS DE LA SECURITE SANITAIRE POUR GERER LES RISQUES LIES AU TRAVAIL ET A L'ENVIRONNEMENT

Dès 1992, le Conservatoire national des arts et métiers crée un Institut d'hygiène industrielle et de l'environnement (IHIE). En juillet 2007, l'Institut englobe la sécurité sanitaire de l'environnement et du travail et devient IHIE - SSET.

Cette évolution est liée à la montée en charge des pratiques de sécurité sanitaire, notamment dans les secteurs du travail et de l'environnement et aux nouveaux besoins qui émergent en conséquence sur le marché du travail.

Le Cnam dispense des enseignements supérieurs dans les domaines de l'évaluation et de la gestion des risques sanitaires liés au travail et à l'environnement. Ces enseignements visent à former des professionnels conjuguant des compétences scientifiques et techniques, juridiques et managériales pour le diagnostic et la résolution des problèmes de sécurité sanitaire auxquels les entreprises sont confrontées.

Le SITI du Cnam est dirigé par le Pr William Dab, professeur titulaire de la chaire « Hygiène et Sécurité » au Cnam.

LES OFFRES DE FORMATION

Au sein de l'école sciences industrielles & technologies de l'information, l'offre pédagogique pluridisciplinaire comporte :

- un certificat professionnel assistant(e) en santé et sécurité au travail ;
- une licence santé, sécurité, environnement ;
- une licence professionnelle Santé, spécialité intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé/sécurité de l'homme dans les entreprises ;
- un titre professionnel Responsable en production industrielle, spécialité Case, parcours santé et sécurité au travail (RNCP niveau II) ;
- un titre professionnel Hygiéniste du travail et de l'environnement (RNCP niveau I) ;
- un diplôme d'ingénieur Cnam en sécurité sanitaire ;
- un diplôme d'ingénieur diplômé par l'État (DPE) en sécurité ;
- un doctorat en Sécurité sanitaire

Ces formations apportent à chaque niveau des compétences scientifiques, techniques, juridiques voire managériales pour les titres niveau I. Elles permettent de faire des métiers de la prévention des risques sanitaires de véritables leviers de performance pour les entreprises en cette période de crise.

LES MODALITES PRATIQUES

Les formations ont lieu :

- en cours du soir ou à distance à la chaire hygiène et sécurité à Paris et dans certains centres associés de province ;
- en formation continue en journée.

Les activités de SITI se déroulent à Paris ainsi que dans les antennes situées à Amiens, Angers et Saint-Etienne.

securite-sanitaire.cnam.fr

L'OPPBTP, PARTENAIRE PRIVILEGIE DES PROFESSIONNELS DU BTP

SES MISSIONS

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) est le conseil de la branche dans les domaines de la prévention des accidents et de l'amélioration des conditions de travail.

Il met à leur disposition des solutions personnalisées et adaptées aux métiers de l'entreprise.

Ses missions : conseiller, former, informer.

L'OPPBTP

- Création par décret en 1947
- Tutelle du ministère du Travail
- Organisme paritaire comprenant des représentants des fédérations d'employeurs et des représentants des organisations syndicales de salariés
- 29 implantations nationales
- 330 collaborateurs
- Financement : 0,11% par an de la masse salariale des entreprises du BTP

CONSEILLER

Grâce à ses ingénieurs et conseillers en prévention du BTP implantés en région, l'OPPBTP cultive la proximité pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés. L'Organisme propose une gamme étendue d'outils pratiques, notamment d'analyse et d'évaluation des risques, qui s'inscrivent dans une véritable démarche de progrès.

Si l'offre de l'Organisme touche toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, l'accent est fortement mis sur les PME et entreprises artisanales qui ne connaissent pas toujours l'OPPBTP et ses services.

FORMER

Avec des solutions adaptées à chaque métier et organisation, l'OPPBTP propose une gamme complète de formations regroupées dans le catalogue VISION prévention. Au programme : 60 formations et 20 sessions d'information pour, notamment, développer une culture de prévention commune au sein de l'entreprise, prévenir

les risques spécifiques ou encore sensibiliser aux troubles musculo-squelettiques. Chaque année, près de 15 000 personnes (chefs d'entreprise, encadrement, opérateurs, institutionnels de la prévention, préventeurs...) participent aux sessions de formation de l'OPPBTP qui sont dispensées par plus de 100 formateurs sur tout le territoire national.

INFORMER

Editeur de nombreuses publications dont la revue mensuelle *Prévention BTP*, l'OPPBTP assure une veille technique, juridique et médicale sur la prévention des risques et des maladies professionnelles. Les campagnes nationales de communication, le site Internet www.oppbtp.fr comme le site www.preventionbtp.fr

et la participation aux grands rendez-vous de la profession permettent également une large diffusion des conseils en prévention de l'Organisme.

www.oppbtp.fr